

Les pièges communautaires qui attendent la “Suédoise”

La coalition MR, N-VA, CD&V, Open VLD ne fera pas de réforme de l'Etat. Elle n'a pas de majorité pour cela. En outre, les nationalistes ont promis de laisser l'institutionnel au frigo.

Mais le communautaire, en Belgique, se cache partout, tout le temps.

Voici un inventaire non exhaustif des pièges qui attendent le MR, essentiellement face aux ambitions (refoulées?) de la N-VA.

Dossier réalisé par Antoine Clevers

La réforme de l'Etat

La sixième réforme de l'Etat est bouclée et votée. Ça, c'est fait. Mais il faut la mettre en œuvre. Toute une série d'accords de coopération devront être conclus en comité de concertation, qui réunit l'Etat fédéral et les entités fédérées (Régions et Communautés). Deux visions pourraient s'opposer. L'une maximaliste, flamande, qui consiste à donner aux Régions absolument tous les leviers liés aux compétences transférées. L'autre, plus collaborationniste, francophone, qui vise à gérer en commun, donc au niveau fédéral, certaines choses – et ainsi, éventuellement, dégager des économies d'échelle.

Dans un autre registre, la communauté métropolitaine de Bruxelles, qui a pour but de renforcer les synergies entre la Région-Capitale, le Brabant wallon et le Brabant flamand, ne pourra voir le jour que si Flandre, Wallonie, Bruxelles et Etat fédéral s'entendent sur la question. Avec une N-VA qui refuse d'entendre parler de ce projet, ce n'est pas gagné...

Beliris

Beliris est une collaboration entre l'Etat fédéral et la Région [bruxelloise] dont l'objectif est de promouvoir le rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe", lit-on sur le site de cette joyeuse entente. "Beliris réalise des projets de construction, de rénovation et de restauration dans des domaines variés: mobilité, logements sociaux, espaces verts, revitalisation des quartiers, culture, patrimoine, sport." Une loi spéciale bétonne le tout. Elle prévoit un budget de 125 millions d'euros par an, dégagé par le fédéral, à consacrer, donc, à des projets bruxellois.

Dont acte? Eh bien non... Parce que la priorité que l'on donne à tel ou tel investissement peut avoir des conséquences non négligeables. Va-t-on privilégier les axes de communication pour entrer et sortir de Bruxelles, bénéfiques surtout aux navetteurs? Ou bien développer des projets qui améliorent aussi la vie des Bruxellois, comme ce fut fait pour la réfection des berges du canal? La tradition veut qu'on essaye de concilier les deux philosophies. Mais la N-VA jouera-t-elle le jeu?

Les équilibres linguistiques

Le MR, son député Denis Ducarme en tête, a régulièrement attaqué le ministre de la Défense Pieter De Crem (CD&V) sur la "flamandisation" (dixit les libéraux) de l'armée. Entendez: la surreprésentation des néerlandophones dans les hautes sphères de la Défense, aux dépens des francophones et des traditionnels équilibres linguistiques.

On peut s'attendre à ce que le MR veuille poursuivre le timide rééquilibrage entamé sous la précédente législature. Mais la N-VA, si elle devait récupérer le ministère de la Défense, va-t-elle aller dans ce sens? La remarque vaut d'ailleurs pour l'ensemble de la fonction publique. Si les top-managers sont désignés par le gouvernement, des fonctions opérationnelles hautement stratégiques dépendent en partie de la bonne volonté et de l'implication du ministre de tutelle...

Dans un autre registre, en cas de nouvelles fermetures de casernes militaires, sont-ce celles du Nord ou celles du Sud qui passeront prioritairement à la trappe? Et quelles unités seront d'abord affectées?

La relance économique

Donner un coup de pouce au déploiement des tissus économiques régionaux est plus simple à dire qu'à faire. Tout d'abord pour des raisons budgétaires. Ensuite, parce que des équilibres Nord-Sud doivent être savamment respectés. On l'a vu avec le plan de relance du gouvernement Di Rupo. Il prévoyait notamment la délimitation de zones franches, c'est-à-dire des sous-régions meurtries sur le plan économique où les entreprises peuvent bénéficier de certains avantages, notamment fiscaux. Mais, problème, comment définir ces zones franches? Le critère du chômage endémique privilégie la Wallonie; à l'inverse, celui basé sur les grosses restructurations favorise plutôt la Flandre... Le Diable se cache dans les détails; c'en est une nouvelle preuve.

Pareillement, la définition par le gouvernement d'aides fiscales ou liées aux charges patronales peut, selon les critères retenus, avantager certaines entreprises ou certains secteurs, davantage présents dans une Région plutôt qu'une autre.

La SNCB

Pour 100 euros investis dans les infrastructures ferroviaires en Belgique, 60% vont à la Flandre et 40% à la Wallonie. C'est une règle intangible, un garde-fou communautaire, qui sera respecté dans la concrétisation du plan pluriannuel d'investissements (PPI) 2013-2025 du groupe SNCB. Mais quels seront les chantiers prioritairement exécutés? Une différence de traitement sera-t-elle faite entre le Nord et Sud?

Même remarque pour le cofinancement. Il existe des mécanismes qui permettent aux Régions de développer certaines infrastructures, en collaboration avec la SNCB. Un ministre N-VA des Entreprises publiques jouera-t-il le jeu avec la Wallonie? Ne la fera-t-il pas systématiquement passer au second plan, après la Flandre?

A Bruxelles, le système est très différent. Mais la Région sera-t-elle considérée à sa juste valeur?

Concernant le matériel roulant, les nouvelles automotrices par exemple, censées améliorer le confort des usagers, seront-elles d'abord mises en circulation sur des lignes flamandes?

Enfin, si de nouvelles petites lignes et de nouveaux points d'arrêt devaient être supprimés, sur lesquels s'opéreront en premier lieu ces choix douloureux?

Autant de questions qui peuvent légitimement inquiéter les francophones.

Les symboles

Prenons un cas tout récent. Le ministre-Président flamand Geert Bourgeois (N-VA) vient de décider que la Flandre ne financerait plus que deux missions économiques princières par an, contre quatre précédemment. Contre l'avis des patrons flamands... Selon un socialiste, *"on est là dans de la pure idéologie! Son seul but, c'est d'affaiblir la famille royale, donc l'Etat fédéral, donc la Belgique..."* Des exemples de cet ordre pourraient se répéter à l'environnement tout au long de la législature. Pour les mêmes raisons, la N-VA pourrait, notamment, à nouveau vouloir diminuer les dotations royales.

Plus sensible encore, elle pourrait adopter une attitude radicale dans l'application des circulaires Peeters (sur l'utilisation du français dans les communes à facilités), sur les bourgmestres non nommés de la périphérie, en matière de logement avec le décret *"Wonen in eigen streek"*, sur la communauté métropolitaine de Bruxelles, sur l'image de la Belgique à l'étranger (via le rôle de représentation des ministres N-VA), etc.

Ces dossiers n'ont pas de liens directs avec la vie du gouvernement fédéral, mais ils sont susceptibles d'empoisonner les relations communautaires.

Le survol de Bruxelles

C'est "LE" dossier communautaire explosif par excellence. La justice a rendu jeudi une décision importante qui exige la fin de l'utilisation de deux routes du "plan Wathélet" (la route du canal et le virage à gauche). Lesquelles impliquaient un survol intensif – et donc des nuisances sonores importantes – de certains quartiers bruxellois. Les avions qui décollent de l'aéroport de Zaventem vont-ils dès lors, à très court terme, survoler à nouveau davantage le Brabant flamand, via la route du ring et la route Ikea? Cela semble devoir être le cas, d'autant que ces zones sont relativement peu peuplées. Mais les partis flamands – l'Open VLD et le CD&V, tout autant que la N-VA! – vont-ils accepter cela? On peut très fortement en douter...

Va-t-on alors, à moyen terme, réactiver le virage court à gauche? C'est une option, mais le plan visait justement à soulager les habitants de l'Oostrand. L'impasse...

Et ce n'est pas tout. Les aéroports wallons de Bierset surtout (pour le cargo) et de Charleroi (pour les voyageurs) pourraient accueillir plus de vols. Sauf qu'il est impensable pour les partis flamands de déléster Zaventem d'une manne économique substantielle. Explosif, avez-vous dit...?

Les soins de santé

Environ 12 milliards d'euros à trouver pour 2017 afin de retourner à l'équilibre budgétaire. Et même 17 milliards si l'on tient compte des marges à dégager pour faire face au vieillissement de la population. Les défis budgétaires sont énormes. Il faudra entre autres réaliser toute une série d'économies importantes dans les dépenses publiques. De manière très vicieuse et cynique, il est tout à fait possible de cibler très précisément des lignes budgétaires qui affectent une communauté plutôt qu'une autre.

Un exemple concret, avec les soins de santé. La N-VA a dénoncé à plusieurs reprises les *"abus francophones"* concernant, notamment, les honoraires supplémentaires facturés dans les hôpitaux. Apparemment, ils seraient nettement plus importants au Sud qu'au Nord. Les nationalistes pourraient s'y attaquer. Dans la même logique, on peut imaginer qu'ils veuillent *"réduire le remboursement de médicaments ou de pratiques médicales proportionnellement davantage utilisés chez les francophones"*, persifle un socialiste. Procès d'intention? Peut-être. Mais le doute est permis, compte tenu de certaines déclarations passées.

Les réformes structurelles

Toucher à la Sécurité sociale, c'est, par définition, toucher davantage les francophones puisqu'ils en bénéficient plus que les Flamands." Le mandataire MR qui tient ces propos a raison. Mais tout dépend de l'ampleur des réformes structurelles que l'on met en branle et de leurs cibles.

En matière de chômage, par exemple. Va-t-on encore restreindre l'accès aux allocations d'insertion pour les jeunes qui sortent des études – comme cela a déjà été fait sous le gouvernement Di Rupo? La question n'est pas innocente puisque le chômage des jeunes est plus prononcé en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre.

La réflexion concernant les économies dans les soins de santé ou la relance économique (voir ci-contre) vaut donc également pour les réformes structurelles. En fonction des critères sélectionnés pour implémenter certaines mesures, notamment en matière de chômage ou de pensions, il est possible de favoriser (ou de défavoriser) une Région aux dépens (ou au profit) de l'autre, compte tenu de leurs spécificités sociologiques et démographiques respectives.